Lettre d'infos

Association Maillage

N°34 – JANVIER 2006

2006 va changer votre vie...

...d'employeur et/ou de salarié(e)...

Plusieurs petites modifications viennent égayer ce début d'année, nous vous les listons ci-dessous:

Le taux de retraite complémentaire. Au 01/01/06, il passe de 7,5% à **7,7% pour le salarié** et de 12,5% à **12,6% pour l'employeur.**

Augmentation, également, de la cotisation vieillesse.
Le taux augmente **de 0,2%** à la même date et est réparti de manière égale entre la part patronale et la part salariale. Ce qui donne: **8,30%** à la charge de l'**employeur** et **6,65%** à la charge du **salarié.**

Fin de l'abattement temps partiel. L'abattement de 30% des cotisations patronales de Sécurité sociale ouvert au titre de l'emploi à temps partiel n'est plus applicable **à compter du 1er janvier 2006.** A compter de cette date, les employeurs pourront, sous certaines conditions appliquer la réduction de cotisations patronales dite "réduction Fillon". *(Sur cette réduction, voir Lettre d'Info n°21 & 31)*

Sur ces deux derniers points, consulter www.urssaf.fr , rubrique Actualités

Comme chaque mois de Janvier nous rappelons aux associations employeurs qu'il est **obligatoire de remplir sa Déclaration Annuelle de Données Sociales et la renvoyer avant le 31 Janvier.** Normalement ce formulaire vous a déjà été transmis par la CRAM et il est pré-renseigné. Si vous ne l'avez pas reçu, il faut impérativement le demander auprés de la **CRAM Nord-Picardie au 0820 19 20 59.**
Pour plus de renseignements voir cette page sur le site de la CRAM Nord Picardie : http://tinyurl.com/ab79e (cliquez sur *données sociales* puis *La DADS papier)*

Prestation de compensation à domicile

Une nouvelle mesure pour les personnes handicapées

A compter du 1er janvier 2006, **les personnes handicapées âgées de 20 à 65 ans** peuvent déposer auprès de la maison départementale des personnes handicapées (et à défaut, à la COTOREP qui fera suivre) une demande pour **bénéficier de la prestation de compensation à domicile.** Calculée selon les besoins de ladite personne, elle **finance des aides humaines** (assistance à domicile, déplacement) et **des aides techniques d'aménagement** (lit médical, fauteuil roulant...) Sur l'aide à domicile, précisons que la prise en charge va de 130% à 145% du salaire horaire brut de la personne embauchée, selon le mode d'embauche (directe, mandataire ou prestataire). Globalement, le taux maximum de prise en charge de la compensation du handicap est égal à :

- **100 %** si les ressources de la personne handicapée sont inférieures à 23 571,66 euros en 2006
- **80 %** si les ressources sont supérieures à ce montant.

Tous les montants et tarifs ont été fixés par décret, pour en savoir plus, lire cette page sur le site www.service-public.fr : http://tinyurl.com/9q2ex

Fondation de France

1er appel à projet

Il s'appelle: *Ensemble pour gérer le territoire, concertation et médiation environnementale* et se donne pour objectifs de:
- Prévenir ou résoudre les conflits environnementaux
- Aider le dialogue entre groupes locaux
- Encourager la gestion concertée des espaces sensibles.

Sur cet appel, comme d'habitude, **la Fondation ne finance pas le fonctionnement régulier de la structure.** Parmi les critères on trouve:
- concilier différents usages dans un même territoire ou autour d'une même ressource naturelle;
- impliquer l'ensemble des acteurs à toutes les étapes du projet
-être le fruit de la volonté des acteurs locaux
-mettre en oeuvre une méthode de concertation, éventuellement facilitée par un médiateur si besoin est, de préférence innovante et reproductible ailleurs.

Les dates limites de dépôt de dossier sont le 30 mars et le 24 novembre 2006.
Plus d'infos: Espace Ressources de Maillage ou www.fdf.org, rubrique *Les offres de subventions.*

Comblez votre PC

www.clubic.com est un site internet dédié à l'informatique. Fin Décembre, il publiait un article qui propose « *un petit tour d'horizon du meilleur de la logithèque* » (=bibliothèque de logiciels): http://tinyurl.com/9n4hm
Pour votre usage personnel ou professionnel vous y trouverez nombre de références de logiciels performants et pour la plupart gratuits (sécurité, bureautique, communication, jeux etc...).

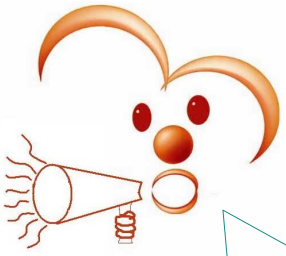

MEILLEURS VOEUX A TOUTES ET A TOUS !

Lettre d'infos

Association Maillage

Maillage infos

Election

Suite à notre Assemblée Générale du 06 Janvier 2006, M^elle^ **Florence Rousseau,** de l'association Herit'âge (voir lettre d'info n°11), a été élue **membre du Conseil d'Administration de Maillage en sa qualité de membre associé.**

Nouveau Dispositif

Nous tenons à porter à votre connaissance le nouveau dispositif inclus dans nos services.

Nommé **« dispositif expérimental d'accompagnement de projets professionnels »**, il s'adresse aux personnes allocataires du **RMI depuis moins de 6 mois** ou aux personnes en **fin de contrat aidé**; elles doivent également habiter Lille, Hellemmes ou Lomme.

Il s'agit, à travers la conduite d'entretiens individualisés et la fréquentation de notre espace ressources, d'arriver à **concilier** pour chaque personne concernée **l'articulation entre son projet de vie et son projet professionnel.** Cet accompagnement va durer **six mois** pour chaque personne et pourra être renouvelé une fois après une évaluation partagée du niveau d'évolution du projet.

Par conséquent, si vous connaissez une personne correspondant à cette problématique et ces critères, n'hésitez pas à l'orienter vers notre service.

Ce programme est financé par le FSE (Fonds Social Européen).

COMMISSION EUROPÉENNE
Fonds social européen

Financements européens

Des sites pour y voir plus clair

Dans ce qui semble être une jungle de financements inaccessibles et lourds à gérer, **les « petites » associations rechignent à priori à solliciter l'Europe** pour financer leurs actions. Sur ce constat est né le site Internet « Projets d'Europe »: www.projetsdeurope.gouv.fr .

Site de la Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires (DIACT, anciennement la DATAR) il propose de découvrir ***« comment l'Europe accompagne concrètement les hommes et les femmes qui sont des porteurs de projets. ».*** Pour cela, vous y trouverez:

- Des fiches d'expériences détaillant un grand nombre de projets financés, (http://tinyurl.com/7jjoe)
- L'explication de la démarche de demande de financement (http://tinyurl.com/afe39) et l'orientation vers un contact compétent selon le territoire et la nature de l'action envisagée (http://tinyurl.com/abpod)
- Une présentation des différentes aides européennes (http://www.projetsdeurope.gouv.fr/aideeurop.php?lang=fr)
- Une base de données de ressources : textes reglementaires, sites etc... (http://www.projetsdeurope.gouv.fr/biblio.php?lang=fr)

Bref, un grand nombre d'informations dont il serait dommage de se priver.

Par ailleurs, le site www.associatis.com , qui est le site de la Caisse d'Epargne dédié aux associations, propose, dans sa rubrique « Actualités », **une page spéciale « Europe et Associations»:** (http://tinyurl.com/b5gjo).

On peut y lire, notamment, une page intéressante pour les porteurs de **projets culturels** qui fait le point, de façon synthétique, sur **les financements européens qui leurs sont dédiés:** *Culture 2000* (bientôt renommé *Culture 2007*) étant le plus flagrant, mais aussi les Programmes d'Initiatives Communautaires (PIC) comme LEADER+, URBAN et INTERREG, ou enfin les Fonds Structurels dont la mesure de soutien aux micro-projets associatifs que certain d'entre vous connaissent déjà.

Un autre article mérite également votre attention, il décrit quels seront les **prochains appels à projets de la Commission Européenne dans le secteur sanitaire et social:** http://tinyurl.com/b9cfs .

Enfin, welcomeurope.com constitue un autre site référence en matière d'aides européennes. Mais il est payant: 190€ pour un an. A ce tarif, vous aurez le droit, selon votre activité, votre statut juridique ou votre territoire, d'accéder aux **fiches détaillées rédigées pour chaque source de financement** (Combien? Quand? Qui? Pourquoi? ...+ de 450 références) et à être alertés régulièrement sur les aides vous concernant.

Bon surf et bonne lecture !